

## De l'hospice à l'hôpital

Six siècles se sont écoulés depuis la création du premier hospice par les moines bénédictins à l'ombre de l'abbaye Saint Sauveur. Depuis, nombre d'hommes et de femmes, qu'ils soient religieux, élus ou médecins, ont dû faire preuve de volonté et de ténacité pour la survie de l'établissement : dans des conditions d'hygiène déplorables, dans un bâtiment vétuste et sans moyens, ils ont fait face à toutes les misères humaines. Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'un hôpital digne de ce nom sorte enfin de terre, sur la butte de Galerne, grâce à l'impulsion du maire Etienne Gascon, médecin. Même si les limites administratives et les difficultés financières ont parfois perturbé son développement, l'établissement s'est spécialisé, diversifié et est devenu aujourd'hui un hôpital performant à l'échelle du Pays de Redon.

### XV<sup>e</sup> siècle : L'hospice des bénédictins abrite pauvres et mendiants

Dès 1438, un acte de l'abbé Guillaume Chesnel autorise l'érection d'une chapelle dédiée à la Vierge Marie et à Saint-Julien dans l'hospice créé par les moines bénédictins (1). Dans l'établissement situé rue du Four puis à l'angle de la rue du Port Nihan, les « Pères des pauvres » accueillent malades indigents et enfants abandonnés.

Un édit de 1662 impose l'ouverture dans « toutes les villes et gros bourgs du royaume » d'hospitaux généraux destinés à enfermer les pauvres mendiants valides ou non, et, plus généralement, tous les marginaux (2). En 1667, une délibération de l'assemblée des nobles bourgeois et habitants de la ville de Redon décide que les plans de réédification de l'hôpital seront examinés par le Sieur Corbineau architecte à Rennes et que celui-ci sera chargé de faire faire les travaux sous la surveillance des Pères des Pauvres (3).

L'hospice est financé par des dons, par les revenus de ses propriétés (salines de Piriac et Guérande) ou divers droits sur la pêche ou le trafic du sel.

En 1772, l'établissement est transféré hors des murs, rue Saint Pierre dans le port, dans le bâtiment commencé en 1688 pour l'hôpital général mais qui servait à l'accueil des troupes, faute de moyens pour l'achever. L'immeuble a donc déjà presque cent ans et est situé au bord d'une prairie plus ou moins marécageuse où sera creusé plus tard le bassin à flot (4).



Hospice Saint Pierre - Collection APPHR

L'établissement déjà vétuste accueille les mendiants, les orphelins, les vieillards, sans qu'il n'y soit fait réellement de la médecine !

Un projet de déménagement (qui n'aboutira pas) est discuté par les élus municipaux en 1793 :  
« *Le local qu'occupaient les ci-devant Calvairiennes, offre tout ce qu'on peut désirer en ce genre, un vaste et superbe enclos entouré de murs, des eaux abondantes et délicieuses, un air vif et pur, de nombreuses promenades, une position propre à rappeler les morts à la vie, la facilité de placer surtout 400 lits sans une excessive dépense* » (2).

En effet, la capacité d'accueil de l'hospice est très limitée et lorsqu'il affiche complet, les malades doivent passer leur chemin et trouver ailleurs un abri !

Le règlement de 1802 précise que « *le nombre des indigents admis est de 10 vieillards ou infirmes et 20 enfants. Les enfants étrangers à la commune ne pourront y demeurer plus de huit jours : ils devront être placés chez des nourrices si leur âge l'exige, ou renvoyés au domicile de leurs parents s'ils sont connus, ou confiés à des artisans ou à des manufacturiers pour y prendre un métier ou une profession conforme à leur goût* ».

Les individus atteints de la teigne, de la gale ou attaques d'épilepsie, de même ceux qui sont reconnus « *être dans l'habitude de s'enivrer* » ne pourront être acceptés à l'hospice.

### 1811 - 1959 : 150 ans de présence des Dames hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve

En 1811, ce sont les religieuses "Dames hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve" qui acceptent de venir remplacer le personnel défaillant. Elles resteront 150 ans, œuvreront dans des conditions particulièrement difficiles.

C'est probablement de cette époque que date l'état des revenus de l'hôpital hospice (6) constitués notamment par les fermages de propriétés : chantier de construction de la place du port au vin, halles, gouvernement, ancien hôpital de la Grande rue, métairies, moulins et prés, rente et redevances sur particuliers, collectes, dons, aumônes, une partie des droits d'octroi, vente des produits fabriqués ou légumiers. L'hospice possède encore une importante propriété dans la forêt de Fougères, à Laignelet.

Progressivement, les halles, le Mail, la maison du gouvernement seront vendus.

En 1814, 1848, 1870, devant la vétusté de l'édifice, les sœurs lancent désespérément des appels à l'aide publique, évoquant la détresse "criante" de l'hôpital.

La construction du bassin à flot aggrave la situation entre 1836 et 1855. L'hospice doit céder jardin, oseraie, pré, buanderie, lavoir, bûché, séchoir, équipements indispensables à son fonctionnement (7). En 1849, les travaux dans la rue Saint Pierre empêchent l'accès d'un brancard et les fouilles déchaussent les bâtiments qui menacent l'écroulement. « *Cet acte consacre l'expropriation partielle et violente du bien des pauvres* » (8).

#### • Le rôle d'incitation des représentants de l'Etat

A plusieurs reprises, les rapports sanitaires des représentants de l'Etat sont alarmants : Insalubrité, insuffisance médicale, gestion déficiente sont régulièrement citées.

En 1852, l'établissement a « *de grands vices* » : les règles d'hygiène ne sont pas respectées. On y voit la boulangerie, « *mal établie, trop éloignée du four et infectée par le voisinage de latrines* ».

[...] communes à toute la population de l'hospice, enfants et adultes, malades vieillards, personnel ». La promiscuité heurte profondément l'inspecteur qui note que « la population se trouve presque continuellement mêlée » et seul un palier sépare les hommes et femmes. (15)

Le service médical est médiocre : les médecins (parfois bénévoles) soumis à une visite quotidienne font très irrégulièrement leur service ; ils ne tiennent pas toujours de cahier de visite, ce qui occasionne des erreurs dans les prescriptions médicales (10).

Le responsable de la direction communale et hospitalière préconise le remplacement des trois médecins bénévoles par un médecin salarié et soumis à une autorité hiérarchique. Mais la commission ne l'entend pas ainsi et « croit devoir toujours compter sur la charité et la bienveillance de MM les médecins qui connaissent la pénurie de sa caisse » (15 - 16)

Face au manque de ressources, les inspecteurs mettent en cause la mauvaise gestion de l'hospice et préconisent l'aliénation de certains biens, l'augmentation de la subvention de la ville de Redon, et la création d'une salle d'asile pour les enfants de l'hospice. (15)

A cette époque, l'hospice ne se compose que d'un seul bâtiment à deux étages où s'entassent quelques 70 personnes en comptant le personnel logé sur place. Selon un rapport d'activité dressé par le Préfet en 1859, la partie de l'hôpital totalise 24 lits et l'hospice 43, 26 pour les vieillards et 17 pour les enfants abandonnés (9).

Les orphelins sont placés en apprentissage chez les artisans pour y apprendre un métier ou embarquent comme mousse à bord des bateaux qui font du cabotage (8).

L'inspecteur départemental en 1859 indique que « MM les médecins ne recevant pas de rétribution, font très irrégulièrement le service, abandonnent à l'arbitraire des deux sœurs le règlement du régime alimentaire, et ne tiennent pas de cahier de visite [...]. La commission proteste que l'hospice est heureux que MM les médecins, au zèle désintéressé desquels on ne peut trop rendre justice, veuillent bien donner des soins gratuits [...] ».

## 1867 : Un terrain pour le futur hopital (12)

Le 14 mars 1867, alors qu'il vient d'être nommé par décret impérial, le nouveau Maire Pierre Marie Gérard saisit la commission administrative sur le projet d'achat d'un terrain pour y transférer l'hôpital. « Il serait bien désirable qu'un nouvel établissement pût être construit en dehors de la ville avec des proportions et une distribution plus en rapport avec les règles d'hygiène et les nécessités du temps présent » (13).

Son choix se porte sur un terrain de plus de deux hectares, dit l'enclos de Galerne, situé au nord de la ville. Le site correspond aux prescriptions des hygiénistes : dégagé et ensoleillé, il contraste avec le quartier du port. L'achat de ce terrain peut même s'avérer rentable par sa mise en culture maraîchère. L'idée est donc d'autant meilleure que les revenus de l'hospice sont faibles. En 1867, les recettes proviennent essentiellement de quatre postes : rentes sur l'Etat (36 %), fermages (16 %), vente des légumes (9 %) et prix de journée des malades payants (12 %). Les recettes servent à nourrir les 70 personnes (malades ou personnel), qui sont dans l'hôpital. 10 % des dépenses sont consacrées aux réparations et l'entretien (10).

Le 3 juin 1868, le site de Galerne, pour ne pas être confondu avec le cimetière du même nom, est baptisé "Bellevue" (14).

En mars 1869, Pierre Marie Gérard charge un architecte local, Monsieur Dupuis, de dresser un avant-projet des bâtiments à construire. Mais la situation de guerre brise l'élan et conduit à l'ajournement du projet jusqu'en 1875.



AM-5Fi

## 1875 : la relance du dossier

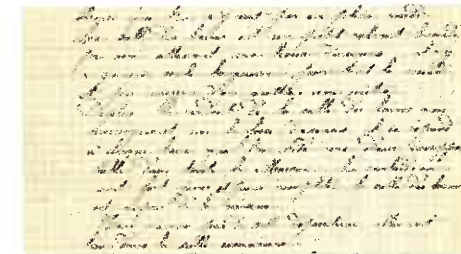
En 1875, l'affaire est relancée par la Mère Supérieure et les docteurs Bellouard et Fortin qui jettent un cri d'alarme dans leurs lettres au maire, Victor Pihan-Dufeillay :

« Depuis une quinzaine d'années, la ville s'est imposé les plus lourds sacrifices pour satisfaire des besoins urgents, notamment la construction des maisons d'école et les halles, mais le problème de l'hospice reste entier ». Le 20 avril, c'est au tour de la Supérieure de rédiger un rapport accablant ; elle va même jusqu'à laisser planer une menace de son départ « pour tout dire en un mot, pour les malades d'abord et pour nous ensuite, la situation est si pénible qu'elle devient presque insupportable, et pour mon compte, j'avance bien que si elle devait durer longtemps telle, je ne serais pas capable de la soutenir tant je la trouve navrante. »

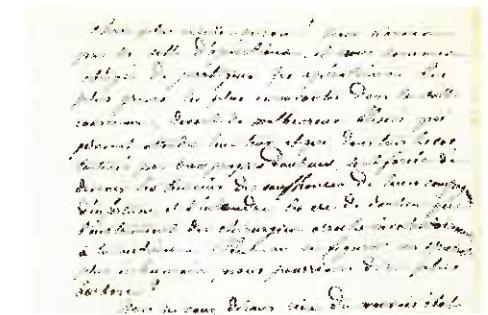
Faute de place, il faut entasser les lits dans des salles trop petites et peu aérées. « Nous avons des corridors si obscurs que l'on y voit pas en plein midi » (11).

A l'extérieur, dans l'enceinte, on trouve une porcherie, une étable, une écurie, un poulailler et un bûcher tandis que les hospitalisés n'ont ni cour ni jardin pour se promener.

De ce fait, la promiscuité soulève de graves problèmes. « Le vieillard se trouve par conséquent à côté de l'enfant, le blessé près du fiévreux ; le lit du malade atteint d'affection contagieuse touche celui d'un vieillard ou d'un enfant bien portant, et tous les habitants de la salle se trouvent ainsi directement exposés à la contagion » (11). Le personnel, logé sur place, souffre également de ce manque d'intimité et les religieuses en arrivent à se plaindre de ce que « la salle de la communauté (soit) si près de la salle des hommes que, les portes étant ouvertes, ils peuvent, de leur lit, voir ce qui se passe et entendre ce qui se dit en ce lieu ».



Lettre de la Mère Supérieure au Maire en 1875 (11)



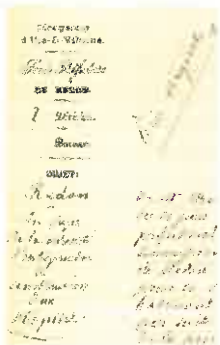
Lettre des Docteurs Bellouard et Fortin au Maire en 1875 (11)

L'hygiène est inexistante ; il n'y a pas d'eau courante, il faut aller au puits. Quant aux lieux d'aisance, mal disposés, ils répandent dans tout l'établissement une odeur infecte.

« Pour les hommes, ils sont situés au fond d'un cul de sac où l'air ne peut être renouvelé et près du cabinet de bains qu'ils parfument d'une manière peu agréable. Les lieux des femmes sont quelque chose de pire encore, car ils n'ont aucune prise d'air et s'ouvrent directement dans la salle commune qu'ils remplissent de leurs émanations... » (11).

Le pire, c'est que les médecins se trouvent contraints d'opérer dans les salles devant les autres patients. On imagine sans peine l'état d'esprit de ceux qui, attendant éventuellement leur tour, « dans tous les cas torturés par leurs propres douleurs, (étaient) forcés de devenir témoins des souffrances de leurs compagnons d'infortune et d'entendre les cris de douleur que l'instrument du chirurgien arrachait involontairement à la victime[...] » (11).

Enfin, l'hospice Saint-Pierre menace ruine. A l'orée de la troisième République, « les toitures sont dans un tel état » nous apprend la mère supérieure, « qu'il n'y a guère de réparations possibles ». Le jour de Noël 1874, il faudra « même éponger l'eau » qui à certains endroits traversera deux plafonds, « pour que les convalescents puissent entendre la messe sans être mouillés » (11).

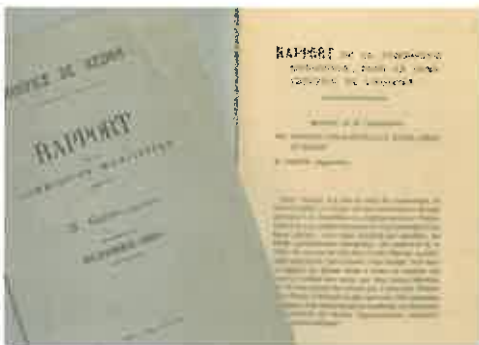


Le 28 avril 1875, le Préfet adresse une réelle sommation à la commune.

« L'urgence d'un nouvel hôpital à Redon se faisant sentir chaque jour davantage, il est de mon devoir. Monsieur Le Maire, de vous rappeler l'affaire, et je viens vous engager à ne rien négliger pour que la construction puisse être entreprise très incessamment. J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir profiter de la session de mai qui va s'ouvrir pour présenter le projet de M. Dupuis [...] à l'approbation de la commission administrative et du Conseil Municipal [...] » (11).

C'est ainsi que plus d'un an après ces appels insistants, le maire soumet à nouveau à la commission administrative le projet grandiose de l'architecte Dupuis. Prévu à l'échelle du canton, l'hôpital compte dans un seul bâtiment 200 lits ; le médecin y aura son cabinet, une salle d'amputation. Le décès de Dupuis en 1878 et son remplacement par l'architecte nantais Liberge met en relief toutes les incohérences financières du projet manifestement sous évalué.

Un désaccord profond s'installe entre le conseil municipal et Liberge à propos de ses honoraires et du coût du projet. Deux années de tergiversation s'écoulent.



En 1880, le rapporteur de la commission municipale qui soutient le projet (réduit à 100 lits) n'est autre qu'un jeune médecin nommé Etienne Gascon. C'est à lui que reviendra la mise en œuvre des travaux après son accession aux fonctions de maire en 1886 (11)

(11)

## Le rôle décisif du nouveau maire Etienne Gascon

Pour débloquer le dossier de construction de l'hôpital, il fallait une volonté politique capable de surmonter les difficultés financières.

C'est l'arrivée à la mairie d'Etienne Gascon en 1886 qui sera le déclic pour l'hôpital. Médecin, défenseur de l'hygiénisme, il succède au Docteur Bellouard en 1885. La construction de l'hôpital sera l'œuvre maîtresse de son mandat de Maire. La rue qui porte son nom et dessert l'hôpital lui rend un digne hommage.

Les solutions Dupuis et Liberge (hospice monobloc) sont abandonnées au profit du nouveau projet de l'architecte de la ville Francis Leray qui préconise une structure semi-pavillonnaire permettant d'isoler les différentes populations. Le 5 novembre 1887, la commission administrative accepte le nouveau projet qui prévoit l'accueil de 54 lits d'hôpital et de 40 lits d'hospice. Pour l'époque, tout le confort moderne est envisagé, avec installation du service d'eau.

## 1889 - 1892 : la construction

Affiche d'adjudication des travaux



AM-13Fi99

La première pierre est posée le 11 juillet 1889



AM-1M98

L'inauguration aura lieu trois ans plus tard, le 18 décembre 1892, alors que la ville compte 6 000 habitants.



Carton d'invitation à l'inauguration - AM-1M98

Il aura fallu 25 ans, depuis l'achat du terrain en 1867, pour en arriver là !  
 Il était temps : entre 1896 et 1906, le taux de mortalité est supérieur à la moyenne nationale et la population diminue. En effet, le contexte économique est délicat en raison de la baisse de l'activité portuaire.



Bâtiment central de l'hôpital de 1892 à 1974. Pavillon du moyen séjour et de rééducation fonctionnelle de 1974 à 2003 (aujourd'hui en cours de réhabilitation)



La chapelle

### • Un problème récurrent : le financement

Alors que le devis initial s'élève à 205 352 francs, un rapport réalisé par le maire en 1893 fait état d'un coût total de 454 515 francs. Les travaux supplémentaires (chauffage, service d'eau, buanderie, pavillon des aliénés...) ont grevé le budget.

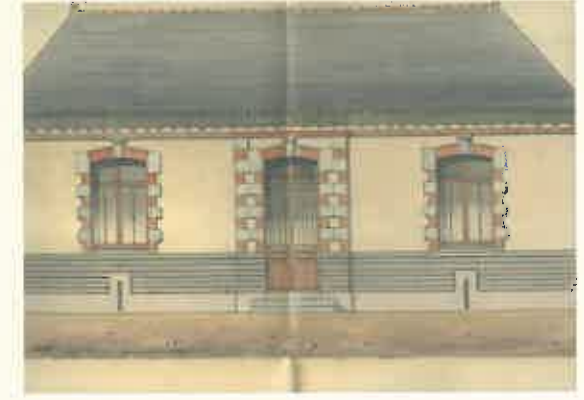
Sans subvention, la ville a fixé un emprunt de 250 000 francs et achète l'ancien hospice Saint-Pierre pour y édifier l'École Primaire Supérieure en 1905.  
 Soumis à de lourdes charges, ayant aliéné une part importante de son avoir, l'hôpital n'a alors plus les moyens de fonctionner sans une forte subvention de la ville (17).

### • De l'hospice à l'hôpital

#### Plans de l'architecte Francis LERAY



Salle d'opération



Salles annexes



Dispensaire



Station de désinfection

AM 5Fi51

La première salle d'opération est construite en 1900, à la place de la salle des morts.

Les femmes enceintes ne seront acceptées qu'à partir de 1905, mais une maternité ne verra le jour qu'en 1934.

La municipalité de Redon, en construisant l'hôpital, pensait en réserver l'usage à la population redonnaise ; mais l'intervention de la législation sur l'Assistance médicale gratuite en 1893,

de l'assistance aux personnes âgées en 1905, de la Sécurité sociale en 1945, a provoqué une transformation complète de la clientèle qui provient de l'ensemble du pays de Redon. Si juridiquement l'hôpital de Redon a toujours été un établissement public communal, il est devenu, par suite de la mission que lui ont attribuée des lois successives, un hôpital d'arrondissement, dont la circonscription chevauche trois départements.

En 1959, la réforme hospitalière engagée par l'Etat envisage la fermeture du service de chirurgie, ce qui condamne à terme les autres services. Le conseil d'administration de l'époque, appuyé par le conseil municipal, parvient à faire reconnaître la nécessité de construire un nouvel hôpital et sauve l'ensemble des services pour les développer.

## 1974 : Un hôpital de Pays (18)

Mais il faut attendre 1971 pour obtenir la décision de la première tranche après bien des péripéties, et surtout une pétition portant plus de 10 000 signatures dans le Pays de Redon ; un nouvel hôpital ouvre ses portes en 1974. Mais la seconde tranche doit attendre 10 ans pour être réalisée et encore est-elle étalée sur sept années pour raisons budgétaires.

En 1994, l'hôpital abrite un service d'urgences, 4 blocs opératoires accueillant 2300 interventions par an, des chirurgiens spécialisés, et un service d'imagerie médicale.

Mais le nouveau découpage de la carte sanitaire se limite à la région Bretagne (hors Loire Atlantique).

A cette époque, le Maire Pierre Bourges réclame l'unité administrative autour de l'hôpital, ce qui est acquis avec le classement "pôle d'équilibre" (19).



L'hôpital en 2006

### Sources

- (1) - AM C1
- (2) - Promenade dans le temps - Tome 1 - L'ancien hôpital de la rue St Pierre - Pierre Marchai
- (3) - AM E2
- (4) - AM BB13 - 10 octobre 1772
- (5) - AM 3Q75
- (6) - AM 3Q39 - 3Q 142 - Liste des rentes et propriétés de l'hospice avant 1850
- (7) - AM L4 - 3 septembre 1842
- (8) - AM L5
- (9) - ADIV 5Z - Supplément 107
- (10) - ADIV 1X26
- (11) - AM 1M98 et 1D20 - Lettres des Drs Belloward et Fortin, médecins, et de la Mère Supérieure au Maire. La délibération du 24 mai 1876 reprenant ces écrits a fait l'objet d'une publication
- (12) - "Un exemple de construction d'hôpital au début de la III<sup>e</sup> République : Redon" par Thierry Filaut - AM 7C71
- (13) - AM L7 - 14 mars 1867
- (14) - AM L7 - 3 juin 1868
- (15) - ADIV - 1X25
- (16) - AM L5 - 4 octobre 1855
- (17) - Journal "Le Redonnais" 10 décembre 1898 - Lettre du Conseiller municipal Leblanc
- (18) - Corcuff - Bulletin municipal N° 1 - 1967  
En 1967, alors que l'hôpital actuel n'est encore qu'un projet, le Maire Ricordel demande au Directeur, Monsieur Corcuff, de rédiger un article traitant de l'hôpital pour le nouveau Bulletin municipal.
- (19) - Bulletin Municipal N°47 - Novembre 1994

